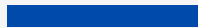


ÉBAUCHE POUR EXAMEN PAR LE SÉNAT

OCTOBRE 2023

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ARCTIQUE



À propos de la Stratégie nationale pour l'Arctique



La Stratégie nationale pour l'Arctique a été élaborée grâce à un travail continu et au moyen de consultations auprès de comités de jeunes et d'aînés, d'organisations/associations/comités de chasseurs et de trappeurs et d'autres organisations locales des collectivités suivantes : Uqsuqtuuq (Gjoa Haven), Iqaluktuuttiaq (Cambridge Bay) et Qamani'tuaq (Baker Lake), Nunavut; Yellowknife (Yellowknife), Xát'odehchee (Hay River), Tuktuyaaqtuuq, Inuvik; Łíídlı́ Kúé (Fort Simpson), Délıñę, et Łutselk'e, Territoires du Nord-Ouest; Churchill, Manitoba, Nunainguk (Nain), Nunatsiavut, Waśaho Ininiwak (Fort Severn) et Peawanuck, en Ontario; et les collectivités des gouvernements régionaux Kativik et Makivik au Nunavik.

La Stratégie nationale pour l'Arctique s'appuie sur les buts et objectifs du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (CSAN) du gouvernement du Canada. Elle vise à fournir une feuille de route pour la mise en œuvre des principaux domaines du CSAN par l'intermédiaire de projets à incidence élevée, d'aménagement en infrastructure, de programmes de formation et de changements aux politiques. En outre, elle a pour objectif de compléter le travail de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et d'aider le pays à atteindre ses objectifs dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

INTRODUCTION

L'immensité, la complexité et l'isolement de l'Arctique canadien ne sauraient être exagérés, et ses valeurs scientifiques, culturelles et économiques ont été largement ignorées. En conséquence, les connaissances scientifiques de base requises pour une gouvernance et une gestion des ressources responsables sont minimales aux échelons local, régional, national et international.

Bien que l'importance de l'Arctique canadien est évidente et que toutes sortes d'initiatives de recherche et d'innovation soient prêtes à être lancées, il existe des lacunes notables dans l'infrastructure et les plateformes logistiques nécessaires pour déployer de manière sûre et rentable les chercheurs sur le terrain et sur les ponts des bâtiments navigant dans l'Arctique.

En outre, le fait que ces recherches scientifiques doivent être menées par les collectivités est souvent mécompris, et ce, non seulement par le biais de consultations, mais aussi de partenariats significatifs qui se traduisent par des avantages à long terme, tels que la croissance de l'économie et des infrastructures, des possibilités d'éducation et d'emploi pour les jeunes, des formations professionnelles, ainsi que l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.

Bien que le financement de la science augmente, il n'a pas encore atteint l'ampleur requise pour atteindre ces résultats, surtout si l'on tient compte des coûts d'une mobilisation significative et de la participation de la collectivité.

Une multitude de documents de politique ont été rédigés sur l'Arctique du point de vue du gouvernement fédéral et des Autochtones, le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada étant particulièrement important. Cependant, une lacune subsiste au chapitre de l'élaboration de stratégies de mise en œuvre efficaces. L'objectif du présent document est à la fois de présenter les principaux problèmes de l'Arctique canadien et de suggérer des solutions concrètes à mettre en œuvre dans un avenir proche pour les résoudre.

LA NÉCESSITÉ D'AGIR

L'Arctique se réchauffe de trois à quatre fois plus vite que le reste de la planète à cause d'un processus appelé *amplification polaire*. L'amplification polaire entraîne des changements directs dans les composantes physiques des écosystèmes arctiques, par exemple réchauffement des eaux marines, lacustres et fluviales, ainsi que des sols de la toundra.


Cette myriade de changements et leurs répercussions potentielles sont souvent méconnus : les écosystèmes de la toundra « verdissent » et « brunissent », le pergélisol se dégrade tandis que l'activité bactérienne du sol augmente. Les lacs et les rivières sont grandement menacés par les effets du réchauffement climatique qui modifie la répartition et l'abondance des biotes d'eau douce. Les eaux océaniques se réchauffent et s'acidifient, rendant la survie des plantes et des animaux aquatiques sensibles difficile, et ce, peu importe leur stade de vie.

Ces difficultés liées au climat provoquent des changements négatifs dans les écosystèmes nordiques, souvent complexes et mécompris, qui ont des répercussions sur les collectivités du Nord à l'échelle locale et régionale et qui entraînent des réactions de plus en plus importantes touchant l'atmosphère et les océans à l'échelle mondiale.

Par exemple, les sources d'aliments sains et disponibles issus de la flore et de la faune sauvage (également connus sous le nom d'aliments traditionnels inuits) sont menacées par des populations de caribous historiquement basses; les oiseaux marins font l'objet d'une mortalité massive; les bœufs musqués sont infectés par la grippe porcine australe; la saison de chasse sur les plateformes gelées est beaucoup plus courte pour les phoques, les ours polaires et les morses, les baleines perdent du poids et sont obligées de modifier leurs schémas de migration, et les ombles n'ont plus accès à certaines zones de frai.

Ces changements peuvent sembler académiques pour les habitants du Sud, mais ils ne sont que trop réels pour les habitants du Nord. Ils menacent leur régime alimentaire traditionnel composé d'aliments issus de la flore et de la faune sauvage, qui est d'autant plus important que le coût des denrées alimentaires est très élevé dans l'Arctique.





Ces changements limitent également leur capacité à se déplacer, car les voies navigables sont inondées ou asséchées, et la glace de mer, autrefois stable, devient impraticable. La capacité des habitants du Nord à construire et à entretenir des infrastructures est également limitée en raison de l'érosion du pergélisol.

De nouvelles espèces envahissantes, telles que le castor, l'élan, le saumon et l'épaulard, bouleversent l'équilibre des écosystèmes existants, un phénomène qui a des effets en grande partie inconnus. Parallèlement, les modifications à grande échelle de la glace de mer et de la couverture de neige, et l'expansion de la végétation ont des répercussions énormes sur le monde naturel et rendent les modes de vie traditionnels encore plus difficiles pour les habitants de l'Arctique.

Les grandes quantités de carbone emprisonné dans les sols gelés de la toundra ont été qualifiées de « bombe de carbone » potentielle qui sera inhalée en raison d'une décomposition bactérienne accrue sous l'effet du réchauffement climatique, ce qui aura des répercussions significatives sur les températures mondiales.

Pour l'industrie, des facteurs tels que la réduction de la glace de mer permettent d'ouvrir des routes maritimes qui rendront plus efficace le transport des matières premières autrefois sans accès à la mer vers les marchés. Le tourisme maritime en Arctique est également en augmentation, tout comme l'activité militaire, et à terme, le passage du Nord-Ouest sera emprunté par des navires internationaux pour transporter des produits dans le monde entier. Cependant, seuls 10 % des eaux arctiques sont correctement cartographiées, et cette cartographie englobe avant tout les principales routes de navigation en eau profonde.

Les eaux côtières sont les zones les plus importantes pour les habitants du Nord sur le plan de la pêche, du transport, des loisirs et des pratiques culturelles. Elles constituent également une zone cruciale pour la recherche scientifique en raison de leur diversité écologique, de la rapidité avec laquelle les changements influencés par le réchauffement climatique y ont lieu et de l'interaction entre l'eau salée et l'eau douce. Cependant, elles sont à peine cartographiées et sérieusement sous-explorées, et ce, malgré les appels au changement que les collectivités du Nord font depuis longtemps déjà.

Nous sommes confrontés à une situation de plus en plus menaçante et incertaine. Nous devons mener des recherches selon une approche systémique pour montrer les interactions entre les systèmes écologiques et ceux d'utilisation humaine.


Nous devons investir sérieusement dans la participation des collectivités, la science et l'infrastructure afin de pouvoir adopter une approche coordonnée allant de l'échelle locale à régionale et ainsi mettre en place des expériences de surveillance à long terme, adaptatives et dirigées par les collectivités.

Pour être traités correctement, ces problèmes nécessitent un effort énorme. Mais ils ne sont pas impossibles à résoudre.

Nous présentons ci-dessous une voie à suivre reposant sur quatre piliers. Ces piliers s'appuient sur huit principes directeurs que les précédents documents de politique ont en commun. Les voici :

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Favoriser la santé des familles et des communautés.
2. Investir dans l'infrastructure de l'énergie, des transports et des communications multiutilisateurs et polyvalentes dont les gouvernements, les économies et les communautés du Nord et de l'Arctique ont besoin.
3. Favoriser la réconciliation, soutenir la préservation et la croissance des langues et des cultures autochtones et améliorer les relations, le travail et la coopération entre les peuples autochtones et non autochtones.
4. Respecter le savoir autochtone et l'intégrer dans les projets, le cas échéant, et sous la direction des détenteurs du savoir.
5. Créer des emplois, favoriser l'innovation et faire croître les économies de l'Arctique et du Nord.
6. Soutenir la science, la connaissance et la recherche qui sont utiles aux collectivités et au processus décisionnel.
7. Reconnaître les effets des changements climatiques et y faire face, et favoriser des écosystèmes sains dans l'Arctique et le Nord.
8. Veiller à ce que le Canada et les résidents du Nord et de l'Arctique soient en sécurité et bien défendus.

A man wearing a dark jacket, a purple cap with 'ROTA SCOTIA' on it, and safety glasses is handling a thick, green, braided rope on the deck of a blue ship. The ship's railing and other ropes are visible in the background.

Chacun des quatre piliers décrits dans cette stratégie est soutenu par une série de recommandations stratégiques connexes qui visent à faire progresser ces principes directeurs et qui, par conséquent, répondent directement aux besoins des collectivités autochtones du Nord. Comme il est indiqué précédemment, cette stratégie vise à s'appuyer sur les mesures déjà prises par le Canada en réponse à ces principes directeurs. Elle fait état de la manière dont chaque recommandation stratégique s'harmonise avec les différentes mesures ou engagements pris par le gouvernement fédéral, notamment le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, le plan d'action de la DNUDPA du Canada, le Plan de protection des océans et les mandats des ministres concernés.

Ce document se veut une stratégie vivante, « évolutive », qui se développera indéniablement au fil du temps. Nous espérons que les piliers et les recommandations stratégiques qui y sont décrits trouveront un écho auprès des parlementaires qui sont soucieux des besoins des collectivités nordiques et autochtones de l'Arctique. Nous vous invitons à vous approprier ces recommandations et à en faire part à vos collègues de la Chambre des communes, du Sénat et du gouvernement fédéral dans son ensemble.

Dans le passé, les peuples autochtones du Nord ont souvent été considérés comme un élément secondaire dans la recherche arctique. Ce n'est qu'en défendant leurs intérêts et en le faisant ensemble que nous pourrons garantir que leurs voix soient au premier plan de la stratégie pour l'Arctique et que ce soit eux qui dirigent activement les projets de recherche et d'infrastructure dans l'Arctique.

PILIER 1 — RÉCONCILIATION ET COPRODUCTION DES CONNAISSANCES



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :

FAVORISER LA RÉCONCILIATION ET METTRE EN ŒUVRE DES APPROCHES DE COPRODUCTION DES CONNAISSANCES POUR LA RECHERCHE ARCTIQUE

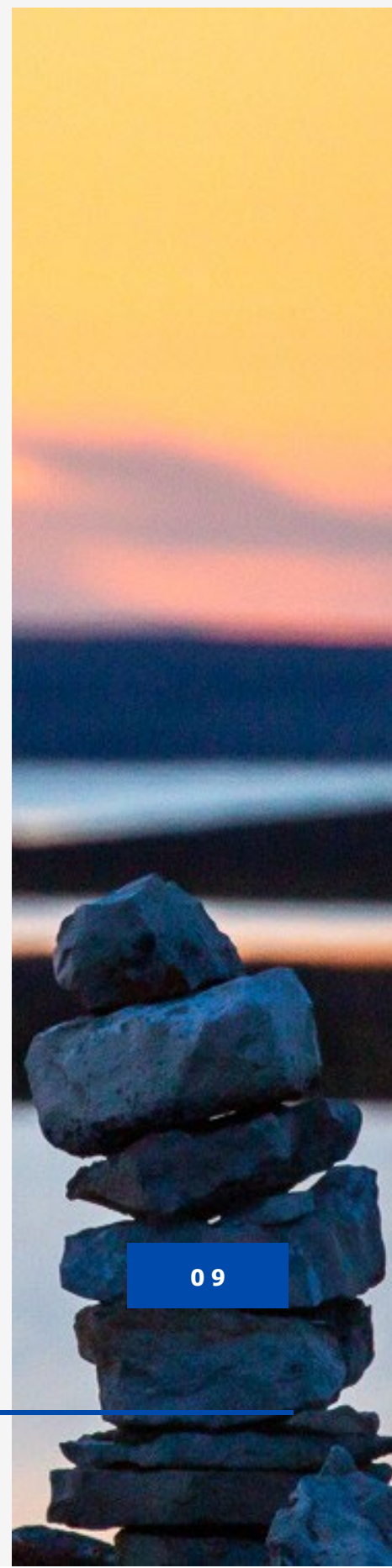
Le Canada traverse actuellement une période de reconnaissance et d'expiation d'actions, souvent tragiques, qui ont été commises dans le passé contre les peuples autochtones — des crimes qui continuent de nuire aux collectivités autochtones en raison des répercussions à long terme des traumatismes intergénérationnels et des politiques en vigueur.

Dans ses appels à l'action, la Commission de vérité et de réconciliation (2015) demande à tous les Canadiens et Canadiennes de réfléchir à la manière dont leurs activités peuvent contribuer à la réalisation de ses objectifs.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), que le Canada a signée en 2016, énumère également plusieurs objectifs pertinents pour la recherche, par exemple le droit à l'autodétermination (art. 3), la revitalisation des histoires, des langues, des traditions orales, des philosophies, des systèmes d'écriture et de la littérature autochtones, et la conservation de leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes (art. 13), et le maintien et la création de systèmes ou d'institutions politiques, économiques et sociaux autochtones (art. 20).

Plusieurs publications décrivant des lignes directrices pour mener des activités scientifiques éthiques dans l'Arctique ont été publiées, par exemple Armitage *et al.* 2017, INDQ 2017, ITK 2018, Peltier 2018, Wong *et al.* 2020, et Pedersen *et al.* 2020. Une publication récente (Ellam Yua *et al.* 2022) s'appuie sur les commentaires des Inuits du nord circumpolaire et fournit une feuille de route détaillée pour guider la recherche arctique vers des approches de coproduction des connaissances. En nous inspirant de toutes ces sources et des engagements nationaux, nous proposons que le gouvernement fédéral adopte une politique selon laquelle toutes les recherches arctiques financées par celui-ci devront :

- être menées avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones et :
 - s'inspirer des approches de coproduction des connaissances et les mettre en œuvre afin d'établir des projets de recherche éthiques et équitables;
- donner aux communautés les moyens de promouvoir l'autodétermination;
- respecter et valoriser le savoir autochtone;
- faire participer les jeunes autochtones à tous les aspects des projets de recherche;
- former les membres de la collectivité à l'aide de méthodes respectueuses de la culture tout en renforçant les capacités du Nord et en améliorant le maintien en poste des employés.



HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRE DE MANDAT

DE LA MINISTRE



DIANE LEBOUTHILLIER
MINISTRE DES PÊCHES, DES OCÉANS ET DE LA
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Collaborer avec des partenaires autochtones pour mieux intégrer les connaissances traditionnelles dans la planification et les décisions stratégiques.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 40 : Créer et utiliser des mécanismes qui respectent et intègrent le savoir autochtone en tant que système de connaissances distinct dans la gestion des pêches, de l'habitat du poisson, de la conservation, de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin.

Priorité partagée 48 : S'appuyer sur l'important travail ayant déjà eu lieu pour reconnaître, valoriser et incorporer la science autochtone dans les études scientifiques menées par ECCC tout en continuant à soutenir la nouvelle Division des sciences autochtones, établie en 2022 afin d'établir des ponts et de concilier la science autochtone et la science occidentale de façon à guider la science, la politique et la prise de décisions relativement aux programmes d'ECCC.

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 4.1 du CSAN : S'assurer que les habitants de l'Arctique et du Nord, y compris les jeunes et les personnes de tous les sexes, jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration des programmes de recherche et autres programmes de création de connaissances.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE : ÉTABLIR DES PROJETS DE RECHERCHE ÉTHIQUES ET ÉQUITABLES

Pour que les projets de recherche arctique de coproduction des connaissances soient couronnés de succès, il faut respecter un ensemble de principes directeurs pour lancer et mener à bien des recherches avec les peuples autochtones de l'Arctique. Les mesures suivantes devraient être prises afin de mettre en place des projets de recherche éthiques et équitables :

- ♦ Reconnaître la souveraineté des collectivités autochtones dans le contexte des revendications territoriales et d'autres ententes.
- ♦ Reconnaître le statu quo antérieur des recherches fondées sur des approches coloniales et faire preuve d'engagement en faveur de la décolonisation en prenant le temps d'établir des relations équitables d'une manière délibérée et intentionnelle qui soit empreinte de respect et qui renforce la confiance.
- ♦ Renforcer la capacité des équipes scientifiques à mener des projets de coproduction des connaissances en prenant le temps de lire et de s'informer sur la communauté concernée, par exemple sur sa gouvernance, sur les questions sociales et sur les travaux des chercheurs précédents.
- ♦ Suivant l'évolution de ces relations, s'engager directement avec la communauté dans tous les aspects du projet :
 - Définir des objectifs et des résultats qui répondent aux besoins de la communauté.
 - Concevoir et mettre en œuvre des plans d'échantillonnage.
 - Analyser les échantillons et enregistrer les relevés des instruments.
 - Gérer et conserver les données, y compris le savoir autochtone, le cas échéant, et posséder une compréhension claire de la propriété des données.
 - Préparer des résumés des résultats en langage clair.
 - Communiquer clairement ces résultats à la collectivité lors de rencontres individuelles.

Ces processus prennent du temps et nécessitent des ressources qui s'ajoutent aux projets de recherche arctique menés selon le statu quo antérieur. Les bailleurs de fonds et les praticiens doivent en tenir compte, sur le plan du calendrier et des fonds, au moment de la planification des programmes.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



DIANE LEBOUTHILLIER

MINISTRE DES PÊCHES,
DES OCÉANS ET DE LA GARDE
CÔTIÈRE CANADIENNE

Collaborer avec des partenaires autochtones pour mieux intégrer les connaissances traditionnelles dans la planification et les décisions stratégiques.



FRANÇOIS-PHILLIPE CHAMPAGNE

MINISTRE DE L'INNOVATION,
DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Améliorer le soutien offert aux chercheurs des communautés noires et autochtones. Établir une cible précise en matière d'équité pour leur représentation dans le domaine de la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral, dont les fonds sont versés par les conseils subventionnaires, et fournir un financement réservé pour aider les diplômés prometteurs [...]

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 48 : S'appuyer sur l'important travail ayant déjà eu lieu pour reconnaître, valoriser et incorporer la science autochtone dans les études scientifiques menées par ECCC tout en continuant à soutenir la nouvelle Division des sciences autochtones, établie en 2022 afin d'établir des ponts et de concilier la science autochtone et la science occidentale de façon à guider la science, la politique et la prise de décisions relativement aux programmes d'ECCC.

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 4.2 du CSAN : S'assurer que les habitants de l'Arctique et du Nord disposent des outils et de l'infrastructure de recherche nécessaires pour participer à tous les aspects du processus de création des connaissances.

Objectif 4.3 du CSAN : Augmenter le soutien à la recherche dans les domaines de la santé, des sciences sociales et des sciences humaines.

Objectif 4.4 du CSAN : Créer et conserver les connaissances conformément à l'autodétermination des peuples autochtones, en établissant un équilibre entre l'éthique, l'accessibilité et la culture.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
DONNER AUX COMMUNAUTÉS LES MOYENS DE PROMOUVOIR
L'AUTODÉTERMINATION

Lors de la réalisation de projets de recherche éthiques et équitables dans les collectivités autochtones, il est essentiel de comprendre que la manière dont le projet est mené est tout aussi importante que la recherche elle-même; il s'agit clairement d'un nouveau paradigme pour la recherche nordique. L'un des éléments clés de ce processus est de tenir compte du fait que les membres des collectivités autochtones doivent avoir les moyens et la capacité à participer à un processus de coproduction des connaissances. Il peut s'agir du financement nécessaire pour soutenir le personnel et les membres de la collectivité lors des réunions et de la formation requise pour que les membres de la collectivité puissent participer directement aux activités de recherche.

Les bailleurs de fonds et les chercheurs doivent suivre les conseils des collectivités pour savoir où investir au mieux pour mener à bien les projets. Les membres de la collectivité ayant reçu la formation nécessaire pour mener à bien des parties importantes du projet sont des atouts majeurs sur le plan de la communication avec les aînés et les autres membres de la collectivité. Cela permet d'instaurer un climat de confiance et d'approfondir les relations entre l'équipe scientifique/de savoir traditionnel et la collectivité. Enfin, la création de capacités au sein de la collectivité ne contribue pas seulement à renforcer l'autonomie de celle-ci, mais aussi à étendre l'échantillonnage normal qui est possible dans l'état actuel de la recherche.

Par exemple, dans l'état actuel, les études marines se limitent généralement à la saison des eaux libres, alors que l'échantillonnage mené par la collectivité peut couvrir tous les mois de l'année. La valeur des données recueillies au fil des saisons est désormais bien reconnue, ce sont des renseignements précieux qui étoffent la recherche marine et terrestre dans l'Arctique.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



STEVEN GUILBEAULT
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Travailler avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse afin de soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et d'établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.



GARY ANANDASANGAREE
MINISTRE DES RELATIONS
COURONNE-AUTOCHTONES

En collaboration avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et la ministre des Services aux Autochtones, continuer de travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse afin de lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, et d'élaborer des stratégies collaboratives.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 36 : Poursuivre les modifications et les réformes de la loi, des règlements et des politiques sur les pêches pour appuyer l'autodétermination et la mise en œuvre et l'exercice concrets des droits de pêche des Autochtones, y compris des droits ancestraux et issus de traités. **(Pêches et Océans Canada)**

Priorité partagée 37 : D'une manière durable, améliorer les outils, les accords et les approches transparentes axés sur la collaboration pour mieux assurer la conception, la promotion, la prestation et la gestion collaboratives des activités liées aux pêches, ainsi que la conservation et la protection de l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada continueront de poursuivre la recherche de possibilités de gouvernance collaborative en matière de pêches grâce à des négociations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement. **(Pêches et Océans Canada)**

Priorité partagée 46 : Avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, élaborer un programme de leadership autochtone en matière de climat, y compris des stratégies fondées sur des distinctions pour investir les ressources et les pouvoirs nécessaires pour que les peuples autochtones puissent exercer pleinement leur droit à l'autodétermination en ce qui a trait à la lutte aux changements climatiques. Il s'agit notamment de veiller à ce que les Premières Nations, les Inuits et les Métis disposent d'un financement stable et à long terme pour mettre en œuvre leurs mesures de lutte contre les changements climatiques

et prendre des décisions en la matière en collaboration avec le gouvernement du Canada, et à ce que les obstacles systémiques au leadership autochtone en matière de lutte aux changements climatiques soient levés. **(Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Environnement et Changement climatique Canada)**

Priorité partagée 47 : Continuer de favoriser le leadership autochtone en matière de conservation au moyen d'initiatives telles que le programme Gardiens autochtones, l'Initiative de partenariats autochtones et la conservation par zone menée par les Autochtones qui permettront d'assurer un maintien des capacités jusqu'en 2026, incluant le financement de projets pour la permanence. **(Environnement et Changement climatique Canada)**

Priorité partagée 68 : Renforcer la participation des peuples autochtones à la prise de décision en améliorant l'approche pangouvernementale en matière de consultation et d'accommodement, conformément à la Déclaration des Nations Unies : en élaborant des ententes de consultation avec des partenaires autochtones qui établissent un devoir de consultation et des processus de mobilisation convenus d'une manière conforme aux objectifs d'autodétermination et au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause **(Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord)**

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 8.2 du CSAN : Modifier les pratiques et les processus opérationnels fédéraux à l'appui d'une autodétermination et d'une représentation accrues des peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, et reconnaître l'environnement opérationnel unique de divers gouvernements autochtones et publics dans l'Arctique et du Nord.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
RESPECTER ET VALORISER LE SAVOIR AUTOCHTONE ET CIBLER LES JEUNES

« Le savoir autochtone est une façon de penser et un système de connaissance systématique qui est élaboré et appliqué à des phénomènes de systèmes biologiques, physiques, culturels et linguistiques. Le savoir autochtone appartient aux détenteurs de ce savoir, ils le détiennent souvent collectivement, et il est exprimé et transmis uniquement par le biais des langues autochtones. Il s'agit d'un ensemble de connaissances générées par des pratiques culturelles et des expériences vécues, y compris des observations, des leçons et des compétences approfondies et multigénérationnelles. Ce savoir a été perfectionné et vérifié au cours des millénaires et continue à se développer dans un processus vivant, y compris le savoir acquis aujourd'hui et à l'avenir, et il est transmis de génération en génération [TRADUCTION] » (Principes d'Ottawa relatifs au savoir autochtone 2015 et révisés en octobre 2018).

Grâce à l'utilisation intentionnelle et réfléchie des approches de la coproduction des connaissances, les résultats et les applications de la recherche arctique dans tous les domaines écologiques seront considérablement améliorés par le respect du savoir autochtone, l'accès à celui-ci et son utilisation. Le fait d'intégrer le savoir autochtone et la science dans la recherche est nouveau à la fois pour les collectivités autochtones et les communautés scientifiques, de sorte qu'un apprentissage mutuel est nécessaire. Cet apprentissage ne peut avoir lieu que lorsque des relations de confiance ont été établies et que les niveaux de communication requis soutiennent un processus d'essai et d'erreur.

Les conversations avec les aînés de la communauté et d'autres leaders nécessitent systématiquement l'engagement direct et significatif des jeunes dans tous les aspects de la recherche menée au sein des collectivités. Le savoir autochtone est traditionnellement transmis oralement par les aînés aux jeunes par le biais d'histoires et d'enseignements directs qui fournissent des informations détaillées sur les aspects pratiques et spirituels de la terre, des informations qui favorisent la survie et font prendre conscience du patrimoine culturel traditionnel.

L'inclusion des camps de jeunes et d'âinés en tant qu'élément important de la conception d'un projet de recherche est un excellent moyen de promouvoir ces liens et d'établir des relations de confiance et significatives entre tous les acteurs d'un programme de recherche.

Les chercheurs doivent intégrer le savoir autochtone dans leurs recherches et le traiter avec la même importance et le même respect que les données primaires recueillies à l'aide de leurs outils. Toutefois, cela ne peut se faire qu'avec les directives, l'autorisation et le soutien permanent des détenteurs de savoir. Le savoir doit rester la propriété intellectuelle de ces détenteurs et des collectivités.

En outre, des efforts doivent être faits pour préserver les langues et les traditions culturelles autochtones et pour veiller à ce que les capacités et les programmes soient en place afin de permettre la transmission de ces traditions aux jeunes générations.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



DIANE LEBOUTHILLIER
MINISTRE DES PÊCHES,
DES OCÉANS ET DE LA GARDE
CÔTIÈRE CANADIENNE

Collaborer avec des partenaires autochtones pour mieux intégrer les connaissances traditionnelles dans la planification et les décisions stratégiques.



DAN VANDAL
MINISTRE DES AFFAIRES DU NORD

Continuer de soutenir le Groupe de travail pour l'éducation postsecondaire dans le Nord et, grâce à ses recommandations, faire avancer les mesures visant à combler les écarts au chapitre des résultats scolaires et à offrir des possibilités permanentes d'apprentissage et de développement des compétences.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 40 : Créer et utiliser des mécanismes qui respectent et intègrent le savoir autochtone en tant que système de connaissances distinct dans la gestion des pêches, de l'habitat du poisson, de la conservation, de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin. **(Pêches et Océans Canada)**

Priorité partagée 48 : S'appuyer sur l'important travail ayant déjà eu lieu pour reconnaître, valoriser et incorporer la science autochtone dans les études scientifiques menées par ECCC tout en continuant à soutenir la nouvelle Division des sciences autochtones, établie en 2022 afin d'établir des ponts et de concilier la science autochtone et la science occidentale de façon à guider la science, la politique et la prise de décisions relativement aux programmes d'ECCC. **(Pêches et Océans Canada)**

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 4.5 du CSAN : Accroître la collaboration internationale en matière de science et de recherche polaires et permettre l'inclusion complète du savoir autochtone.

PILIER 2 — PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT TOUT EN COMPRENANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET EN S'Y ADAPTANT



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE : HARMONISER LE FINANCEMENT AVEC LE COÛT DE LA RECHERCHE DANS L'ARCTIQUE

Lorsque les chercheurs calculent systématiquement le prix du travail sur le terrain dans l'Arctique, les coûts totaux sont jusqu'à huit fois supérieurs à ceux d'une recherche similaire menée dans le Sud. L'insuffisance de fonds fait qu'il est exceptionnellement difficile de mener des recherches marines. En effet, la difficulté de naviguer dans les eaux mal cartographiées de l'Arctique, combinée à l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et autres, ainsi qu'aux conditions météorologiques de plus en plus extrêmes dans l'Arctique, rend l'exploitation de navires de recherche aquatique beaucoup plus onéreuse que dans le sud du Canada. Cependant, les subventions pour la recherche sur le terrain dans le Nord n'offrent que rarement des fonds supplémentaires pour le temps-navire, par rapport à celles accordées dans le Sud.

Dans le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, le gouvernement fédéral reconnaît les coûts disproportionnés de la vie et du travail dans l'Arctique, ainsi que les coûts élevés associés au développement et à l'entretien des infrastructures essentielles. Bien que ces facteurs s'appliquent également à la recherche scientifique dans l'Arctique, ce qui rend le financement des projets de recherche révolutionnaires plus difficile, le Canada ne parvient pas à augmenter de manière adéquate l'aide financière offerte aux chercheurs de l'Arctique.

Bon nombre des suggestions formulées dans le présent document contribueront à réduire ces coûts; toutefois, un investissement fédéral supplémentaire est nécessaire, car les sources de financement actuelles sont limitées et insuffisantes pour couvrir le coût du travail sur le terrain dans l'Arctique.

Le financement devrait être augmenté par rapport aux coûts grâce à des allocations liées à des subventions de recherche arctique. Cette politique existe déjà dans un ministère fédéral par l'intermédiaire du Programme de suppléments aux subventions à la découverte en recherche nordique du CRSNG, qui finance 73 % des demandes, accordant environ 50 % des montants demandés. Cette méthode de financement devrait être reprise par tous les ministères fédéraux qui financent la recherche arctique.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
AU-DELÀ DES COULOIRS DE NAVIGATION : L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE SUR LE LITTORAL ARCTIQUE

Les zones côtières et quasi côtières de l'Arctique sont insuffisamment étudiées. Il s'agit des régions où les habitants pêchent, où ils utilisent des bateaux pour se déplacer en été et conduisent des motoneiges en hiver, et où se déroulent d'importantes activités culturelles telles que le tannage et le séchage de peaux. Toutefois, comme les régions proches du littoral sont plus difficiles d'accès que les zones terrestres et qu'elles ont une incidence moins évidente sur les économies mondiales que les grands couloirs de navigation, elles sont trop souvent tenues à l'écart par les organismes de financement, malgré les demandes d'augmentation des investissements émanant à la fois des populations autochtones locales et de la communauté scientifique.

Ce problème peut être résolu par le déploiement et le financement durable de petits et moyens navires de recherche naviguant à proximité du littoral. Ils constituent des plateformes idéales pour mener des activités scientifiques à proximité des collectivités, tout en permettant la participation, la formation et le renforcement des capacités de celles-ci. Parce que ces navires sont plus petits que les grands brise-glaces traditionnellement utilisés dans les sciences de l'Arctique, opèrent plus près des côtes et sont souvent gérés par des organisations à but non lucratif et autochtone, ils constituent une solution idéale pour maximiser le financement fédéral tout en menant des projets de recherche significatifs. Ces projets vont de l'océanographie à l'évaluation des stocks d'animaux, en passant par l'hydrographie et la cartographie bathymétrique, nécessaires à la navigation, à l'installation d'infrastructures, à la cartographie des plaines alluviales, etc.

Le financement opérationnel de cette infrastructure de recherche marine et l'investissement dans des organisations spécialisées par le biais de subventions et de partenariats public-privé constituent une pièce importante du casse-tête qui permet le développement d'évaluations à l'échelle régionale des changements survenant dans les écosystèmes. Cela pourrait conduire à l'une des avancées les plus significatives dans la compréhension des répercussions des changements climatiques sur l'Arctique canadien. Il suffirait de

détourner un petit pourcentage du financement fédéral actuellement utilisé pour payer les navires de la classe des brise-glaces (qui ne sont capables d'opérer que dans des zones de l'Arctique qui sont moins importantes pour les habitants que les eaux côtières proches et qui ont, comparativement, déjà été longuement étudiées).

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES

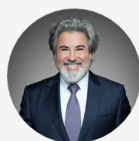


DIANE LEBOUTHILLIER

MINISTRE DES PÊCHES,
DES OCÉANS ET DE LA GARDE
CÔTIÈRE CANADIENNE

Continuer de protéger et de restaurer nos océans et nos côtes en : renouvelant et élargissant le Fonds pour la restauration côtière afin de restaurer les habitats aquatiques; [...] soutenant les initiatives communautaires visant à nettoyer les littoraux et les océans; en partenariat avec les peuples autochtones, continuer à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Plan de protection des océans [...] tout en renforçant la recherche et la science marines.

Réaliser de nouveaux investissements dans des zones côtières et océaniques comme des marais côtiers, des prairies sous-marines et des habitats riverains qui ont un potentiel élevé de captage et d'entreposage de carbone.



PABLO RODRIGUEZ

MINISTRE DES TRANSPORTS

En partenariat avec les Peuples Autochtones, continuer à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Plan de protection des océans et [...] déployés des efforts [...] visant à offrir des systèmes de sécurité maritime de classe mondiale, accroître la protection des espèces et des écosystèmes marins, et établir de solides partenariats avec les collectivités autochtones et d'autres communautés côtières tout en renforçant la recherche et la science marines.

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 5.8 du CSAN : Mieux comprendre la vulnérabilité des écosystèmes et la biodiversité, ainsi que les effets des changements environnementaux.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
CARTOGRAPHIE BATHYMÉTRIQUE PRÉCISE ET ÉVALUATION DES STOCKS D'ANIMAUX DANS LES EAUX ARCTIQUES NON CARTOGRAPHIÉES

Seuls 20 % environ des fonds océaniques de l'Arctique ont été cartographiés selon les normes modernes (Jakobsson *et al.*, 2020). Les cartes sont souvent obsolètes et s'étendent rarement au-delà des couloirs de navigation. Pire encore, les lacs intérieurs de l'Arctique, tels que le Grand Lac de l'Ours et le Grand Lac des Esclaves, et les grands bassins marins tels que Sherman Basin, ne sont presque pas cartographiés.

Il est donc impossible de comprendre les changements importants qui se produisent dans les lits des lacs et les fonds océaniques et qui sont causés par des facteurs tels que l'érosion du pergélisol (qui peut entraîner des dangers pour la navigation, à savoir des pingos, de grandes « buttes » au fond de l'océan remplies de gaz, notamment de méthane explosif), le mouvement de débris susceptibles de provoquer des inondations, et bien d'autres facteurs encore. Cela signifie que les collectivités ne savent pas ce qui se passe sous la surface, ce qui rend la prévision des inondations difficile, la navigation dangereuse et l'exploration scientifique extrêmement lente.

Il s'agit d'un problème de taille qui nécessitera des années d'efforts concertés pour le résoudre. Cependant, la recherche d'une solution peut être accélérée par l'utilisation de l'hydrographie opportuniste. En équipant les navires de recherche de petite et moyenne taille qui naviguent dans des eaux non répertoriées d'appareils du Service hydrographique du Canada (SHC), il est possible de recueillir un flux constant de données dans les zones qui :

1. sont les plus proches des collectivités;
2. revêtent le plus d'importance d'un point de vue scientifique et écologique;
3. revêtent le plus d'importance pour la navigation en dehors des grands couloirs de navigation.

Cela nécessiterait un petit investissement initial, mais garantirait que partout où des recherches arctiques sont menées, des cartes de qualité du SHC sont également produites à un coût d'exploitation considérablement réduit.

En outre, grâce aux progrès de la technologie hydrographique, la cartographie peut servir un deuxième but : l'évaluation des stocks de poissons et d'autres animaux aquatiques. Les scanners hydrographiques modernes sont très similaires à la technologie utilisée dans les détecteurs de poissons avancés. Ils peuvent donc être utilisés pour déterminer avec précision la population de diverses espèces d'animaux aquatiques dans une région donnée. Ces évaluations peuvent ensuite être vérifiées sur le terrain en utilisant de petits navires de pêche locaux avec des chaluts de petite taille. Cette méthode est fréquemment utilisée dans l'Union européenne et fournit des données précises à faible coût, tout en renforçant les capacités et en injectant des fonds dans l'économie locale.

Cette méthode contraste avec la façon dont l'évaluation des stocks s'effectue traditionnellement au Canada, à savoir le chalutage à l'aide d'énormes filets de grands navires, un processus coûteux, lent et néfaste pour l'environnement (Sala *et al.*, 2021). L'inefficacité de cette méthode entraîne des évaluations incomplètes des stocks par Pêches et Océans Canada (MPO) dans l'ensemble de l'Arctique. Cette situation est dangereuse pour les économies locales, car elle signifie que les quotas sont réduits par défaut. Cela fait qu'il est difficile pour les chasseurs et les pêcheurs de gagner leur vie (Gardner Pinfold, p. 61).

Des évaluations fiables et actualisées des stocks sont nécessaires pour obtenir une idée plus précise de la santé du milieu marin et pour fixer des quotas de pêche exacts. L'évaluation des stocks la plus récente figurant sur le site Web du MPO date de 2020. Sur les 180 stocks répertoriés, 21 proviennent du « Centre et de l'Arctique. » Seules trois espèces sont classées dans les catégories de zone « saine », « de prudence » ou « critique », les 18 autres sont classées comme « incertaine ». Il s'agit là d'un manquement inacceptable du gouvernement fédéral à ses obligations, et cela signifie que des politiques de pêche sont élaborées sur de vastes étendues d'océans canadiens sans informations significatives, fiables ou actualisées.

La combinaison de l'hydrographie opportuniste et de cette nouvelle forme d'évaluation des stocks permettra d'obtenir une image beaucoup plus claire de l'Arctique à un coût relativement faible et garantira que davantage de fonds seront versés directement aux collectivités.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

Plan de protection des océans

Le Plan de protection des océans (PPO) de Transports Canada fait de l'hydrographie dans les collectivités côtières et arctiques une priorité. Dans la prochaine phase du PPO, le Canada a l'intention d'utiliser des technologies hydrographiques modernes et émergentes pour effectuer des relevés plus approfondis des eaux arctiques. Le PPO souligne également l'importance d'inclure les collectivités autochtones dans ce processus en leur donnant les moyens de recueillir et d'utiliser les données bathymétriques pour répondre à leurs besoins locaux spécifiques.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
SORTIR DU DIESEL : DÉPLOYER DES SYSTÈMES D'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE, SOLAIRE, ÉOLIENNE ET D'AUTRES SYSTÈMES D'ÉNERGIE VERTE

Le monde entier s'efforce de mettre fin à l'utilisation des combustibles fossiles pour la production d'électricité. Aucun de ces combustibles n'est plus inefficace ou ne produit plus de carbone que le diesel. Pourtant, dans le nord du Canada, c'est le diesel qui est utilisé par défaut pour l'alimentation en électricité.

Il s'agit d'une méthode sale et coûteuse, et le gouvernement du Canada a annoncé qu'il souhaitait supprimer progressivement cette pratique d'ici 2030. Pire encore, de nombreuses centrales diesel ont dépassé leur fin de vie, et les infrastructures vieillissantes commencent à défaillir en de nombreux endroits; c'est notamment le cas des poteaux électriques, des pylônes et d'autres grands éléments d'infrastructure qui commencent à s'écrouler dans tout l'Arctique, à mesure que le pergélisol qui les retenait autrefois fond rapidement.

Cependant, plusieurs projets ont prouvé que l'énergie solaire (particulièrement efficace pendant les 24 heures de lumière du jour dans le Nord) et l'énergie éolienne (particulièrement efficace pendant les vents plus forts associés à l'obscurité de 24 heures) sont toutes deux viables dans le Nord. Plusieurs pratiques sont essentielles à la réussite de ces projets :

- Utiliser un grand nombre de petites éoliennes et de petites installations solaires au lieu d'un petit nombre de grandes éoliennes et installations;
- Recourir à des conceptions spécialisées (telles que les éoliennes « tulipes », dont la surface se rétrécit à mesure que le vent augmente, ce qui permet d'éviter les dommages causés par le vent);
- Utiliser une nouvelle technologie de batterie qui permet un stockage efficace et abordable de l'énergie pendant les périodes creuses;
- Recourir à des groupes électrogènes de secours efficaces garantissant que l'énergie reste ininterrompue et que les batteries ne se déchargent pas complètement (les batteries vides sont facilement endommagées en cas de froid extrême);
- Fournir une formation adéquate, mais surtout, un emploi permanent aux locaux pour entretenir ces systèmes.

Ce système fonctionne depuis plus de trois ans et demande peu de travail aux techniciens du Sud à Uqsuqtuuq et à Iqaluit au Nunavut. Les investissements dans des projets d'expansion qui respectent les principes ci-dessus faciliteront la sortie du diesel.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



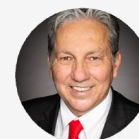
FRANÇOIS-PHILIPPE CHAMPAGNE
MINISTRE DE L'INNOVATION,
DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Prendre des mesures pour veiller à ce que le Canada soit un leader mondial dans les technologies propres, notamment en : [...] collaborant avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations autochtones pour accélérer la création et la croissance d'entreprises autochtones de technologies propres.



JONATHAN WILKINSON
MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES

[F]aire progresser les consultations à court terme auprès des provinces, des territoires et des communautés autochtones pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour décarboniser les réseaux électriques. Pour soutenir ce travail, vous devrez : [...] travailler avec les partenaires et les communautés autochtones pour soutenir leur transition d'une dépendance à l'énergie produite par le diesel à une énergie propre, renouvelable et fiable d'ici 2030; travailler pour connecter les régions ayant un réseau électrique à forte intensité en carbone à de l'énergie plus propre en soutenant les lignes de transport et l'intégration des énergies renouvelables et des carburants propres.



DAN VANDAL
MINISTRE DES AFFAIRES DU
NORD

Continuer de soutenir la planification territoriale des projets d'hydroélectricité et d'autres formes d'énergie renouvelable (par exemple, l'énergie éolienne et solaire) et investir dans des sources d'énergie renouvelable, durable et abordable.



SEAN FRASER
MINISTRE DU LOGEMENT, DE
L'INFRASTRUCTURE ET DES
COLLECTIVITÉS

Aider le ministre des Ressources naturelles à faciliter la tenue de consultations à court terme auprès des provinces, des territoires et des communautés autochtones pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour décarboner les réseaux électriques.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 34 : Consulter les communautés, les gouvernements et les organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et collaborer avec ceux-ci pour i) accroître la participation des peuples autochtones aux projets et aux questions qui sont actuellement réglementés par la Régie de l'énergie du Canada (REC) et ii) définir des mesures qui leur permettraient d'exercer l'autorité réglementaire fédérale à l'égard de ceux-ci. (**Ressources naturelles Canada, Régie canadienne de l'énergie**)

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 2.5 du CSAN : Assurer la sécurité et la durabilité énergétiques dans toutes les communautés et améliorer l'accès à des solutions énergétiques fiables, abordables et propres.

Objectif 3.10 du CSAN : Maximiser les possibilités économiques découlant des investissements dans l'infrastructure.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
ÉTABLIR DES CAMPS DE BASE ET DÉPLOYER DES CAPTEURS DANS DES ZONES ÉLOIGNÉES ET PEU ÉTUDIÉES

La grande majorité de l'Arctique est inhabitée et difficile d'accès. Même dans les parcs nationaux et territoriaux de l'Arctique, peu d'infrastructures sont disponibles pour les chasseurs, les trappeurs, les chercheurs ou toute autre personne souhaitant explorer la région (Nunavuts Infrastructure Gap 2020, p. 6 et 30).

Cela rend les expéditions dans les régions éloignées et peu étudiées difficiles et dangereuses, car les équipes sont obligées d'utiliser des moyens de transport coûteux, tels que des hélicoptères de transport lourd, ou de transporter du matériel lourd à l'aller comme au retour, ce qui nécessite du personnel supplémentaire à un coût plus élevé.

Il est possible de réduire ce problème en déployant des petits camps de base et des laboratoires mobiles, semi-permanents et renforcés dans l'Arctique. Alimentés par des systèmes d'énergie verte conçus pour l'Arctique, ils peuvent être facilement déplacés sur la glace à l'aide de Qamutiks (traîneaux inuits traditionnels utilisés pour déplacer des charges lourdes), tirés par un tracteur ou par une motoneige.

De conception modulaire, les laboratoires sont peu coûteux et relativement faciles à construire. Ils peuvent être aménagés pour presque tous les usages, qu'il s'agisse de stocker des échantillons de carottes, de mener des expériences océanographiques, de servir de centres médicaux ou de dortoirs équipés de douches et de toilettes sèches. Pour l'instant, ils sont construits dans le Sud et expédiés vers le Nord, mais ils pourraient être construits à grande échelle dans le Nord du Canada avec un investissement adéquat de la part du gouvernement fédéral. Cela permettrait de réduire les coûts d'expédition tout en offrant des emplois significatifs et des formations axées sur des compétences à la population locale.

Créer un réseau de ces laboratoires et camps de base mobiles, où les chercheurs peuvent se reposer, se recharger, stocker leur matériel et mener leurs travaux sans avoir besoin de se connecter à un réseau énergétique, rendra l'exploration des zones éloignées beaucoup plus sûre et rentable.

En outre, chacun de ces laboratoires peut servir de camp de base dans le cadre d'une approche en étoile de la télédétection. Chaque laboratoire serait un centre, avec une variété de capteurs placés autour de lui en étoile. Selon leur type, les capteurs pourraient être connectés directement au laboratoire, avec une liaison montante permettant d'accéder aux données à distance, ou le laboratoire pourrait servir de camp de base à partir duquel les chercheurs se déplaceraient pour vérifier manuellement les capteurs non connectés au réseau.

Les capteurs de tous types, de la composition atmosphérique à la température, en passant par l'acoustique, le visuel et l'analyse océanographique de la salinité, sont devenus plus petits, moins coûteux et plus fiables dans des conditions extrêmes. Étant donné qu'une grande partie de l'Arctique canadien n'est pas surveillée et que les communautés scientifique, militaire et autochtone appellent de plus en plus à remédier à ce problème, le moment est idéal pour créer un tel réseau.

PILIER 3 — RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE : L'AGRICULTURE DANS LE NORD : DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le prix des denrées alimentaires augmente partout au Canada, aggravant la crise de l'insécurité alimentaire dans le Nord. Les données passées montrent que 4,4 millions de Canadiens, soit 12,7 %, souffraient d'insécurité alimentaire, les taux au Nunavut et dans les T.N.-O. étaient respectivement de 22 et 57 %.

Le programme Nutrition Nord Canada est en place depuis plus de dix ans et représente un important programme pour aider à couvrir le coût des denrées périssables dans le Nord, mais ne sera pas à lui seul la solution à la crise.

Actuellement, une grande partie de la nourriture consommée par les habitants du Nord est expédiée par avion ou par bateau, à grands frais. Pour garantir la souveraineté alimentaire, il faut aller au-delà de la dépendance à l'égard de ces expéditions afin que les habitants du Nord aient accès à des aliments nutritifs d'origine locale. Pour ce faire, il faut investir davantage dans l'innovation agricole et la culture de produits alimentaires dans le Nord en finançant et en développant des projets tels que Naurvik, une entreprise commune entre la collectivité d'Uqsuqtuuq, Agriculture Canada, l'Agence spatiale canadienne, le Conseil national de recherches Canada et la Arctic Research Foundation.

Le projet Naurvik (« lieu de croissance ») est un système de production alimentaire hydroponique exploité par une collectivité à Uqsuqtuuq, au Nunavut.

Doté de sept techniciens employés en permanence et recrutés au sein de la communauté locale, l'établissement a été construit et a connu sa première récolte en octobre 2019. Naurvik a produit une grande variété de cultures, notamment plusieurs types de laitues, des pois, des poivrons, de la menthe, du maïs et des fraises. Les résultats de la récolte sont donnés à la collectivité. Des techniciens locaux livrent les produits agricoles aux aînés, aux équipes de recherche et de sauvetage et aux personnes dans le besoin.

Naurvik est construit à partir de conteneurs d'expédition réutilisés et réaménagés pour y loger tous les systèmes et équipements nécessaires qui fonctionneront tout au long de l'année, même pendant les rudes hivers de l'Arctique. Le système est alimenté par le réseau solaire et éolien le plus septentrional du Canada. Son succès prouve que ce type de projet fonctionne et qu'il peut devenir une solution viable pour réduire la dépendance à l'égard des denrées alimentaires expédiées depuis le Sud, moyennant un investissement fédéral adéquat.

Parallèlement, il est tout aussi important d'améliorer l'accès aux aliments traditionnels, tels que l'omble chevalier, le caribou et le phoque, dans les collectivités du Nord. La Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, offerte dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada, a été créée en 2020 afin d'accroître les récoltes dans le Nord. Toutefois, les anciens des communautés du Nord déplorent souvent le manque de connaissances des jeunes en matière de récolte et le manque d'occasions de transmettre leur savoir autochtone. Augmenter le financement des projets comprenant des camps de jeunes et d'aînés, sécuriser les zones éloignées par le déploiement de camps de base hors réseau (voir ci-dessus), améliorer l'accès des collectivités aux navires de recherche et à la formation maritime (voir ci-dessus) et créer des investissements économiques et dans l'infrastructure efficaces dans les collectivités autochtones sont autant de tactiques utiles qui peuvent contribuer à atténuer ces problèmes.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



GARY ANANDASANGAREE
MINISTRE DES RELATIONS
COURONNE-AUTOCHTONES

Soutenir le ministre des Affaires du Nord dans la poursuite de son travail avec les Inuits pour améliorer la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, notamment par l'entremise de la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et du programme Nutrition Nord Canada modifié pour le rendre plus transparent et mieux adapté aux besoins des Inuits.

DAN VANDAL

MINISTRE DES AFFAIRES DU
NORD



Poursuivre la collaboration avec les Inuits pour améliorer la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, notamment grâce à la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et au programme Nutrition Nord Canada, qui a été modifié pour le rendre plus transparent et mieux adapté aux besoins des Inuits. Vous recevrez à cette fin l'appui du ministre des Relations Couronne-Autochtones.

LAWRENCE MACAULAY

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE



Avec l'appui de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, et en partenariat avec les provinces et les territoires, les employeurs, les syndicats et les travailleurs, élaborer une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et à long terme. [...] Travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture pour continuer à soutenir la croissance économique durable du secteur agricole et agroalimentaire en veillant à ce que la prise de mesure et la résilience relativement aux changements climatiques constituent les éléments centraux du cadre.

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 1.2 du CSAN : Éliminer l'insécurité alimentaire et la faim en améliorant l'accès à des aliments abordables provenant de l'épicerie et à des aliments traditionnels qui favorisent une alimentation saine, le bien-être de la communauté et une connexion à la culture.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE : **FOURNIR UNE CONNEXION INTERNET RAPIDE ET FIABLE**

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les lacunes en matière de connectivité des collectivités rurales et éloignées, tout en exposant la disparité de l'accès à Internet dans le nord du pays.

Pendant la pandémie, les ménages des Territoires du Nord-Ouest ont signalé des frais excédentaires importants et la nécessité d'utiliser la technologie cellulaire pour créer des points d'accès sans fil lorsque les conditions météorologiques ou d'autres facteurs interrompaient leur service. Le rapport du CRTC révèle que « les prix [sont] trop élevés compte tenu des services Internet reçus, lesquels sont perturbés par des pannes du réseau et des connexions lentes ». Le Conseil des académies canadiennes, quant à lui, a constaté que les inégalités s'aggravent dans de nombreux aspects de la vie des collectivités disposant d'une large bande de mauvaise qualité.

L'épine dorsale de la connectivité dans le sud du Canada est constituée de millions de kilomètres de câbles à fibre optique terrestres. Au Nunavut, il s'agit de satellites avec une bande passante relativement faible et de fréquents problèmes de connectivité, aggravés par des conditions météorologiques extrêmes et par la tendance des entreprises d'Internet par satellite à concentrer leur couverture sur des latitudes beaucoup plus basses (et plus rentables).

En 2019, le gouvernement du Canada a publié « La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité ». La stratégie prévoit une vitesse minimale de 50 Mb/s pour le téléchargement et de 10 Mb/s pour le téléversement. Toutefois, il doit s'agir d'un objectif changeant, en constante évolution. Il y a quelques années encore, l'objectif du CRTC était 10 Mb/s et 1 Mb/s, mais l'informatique en nuage actuelle a rendu ces objectifs initiaux obsolètes. On peut s'attendre à ce que cet objectif minimal actuel ne réponde pas aux demandes de connectivité dans les années à venir, à mesure que de nouvelles technologies et utilisations seront développées et introduites sur le marché. L'Internet par satellite ne pourra tout simplement pas répondre à ce besoin.

Les câbles à fibre optique sous-marins, combinés à des câbles terrestres le cas échéant, constituent l'option la plus rentable et la moins exigeante sur le plan de la maintenance pour fournir un accès à Internet aux collectivités éloignées. Des investissements tels que le projet de CanArctic Inuit Network visant à relier Iqaluit au Sud du Canada en passant par le Labrador ont déjà été réalisés dans le Nord, mais des investissements supplémentaires sont nécessaires pour garantir que toutes les collectivités disposent d'un accès Internet câblé dans un avenir proche.

En outre, le gouvernement fédéral doit mettre fin au trafic du spectre et veiller à ce que tous les spectres appropriés disponibles soient utilisés dans le Nord, tout en veillant à ce que les tarifs de gros soient appropriés.

En outre, les collectivités du Nord ne peuvent pas dépendre d'un seul réseau de câbles. La politique fédérale actuelle, menée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, vise à limiter la « redondance », ce qui signifie qu'un seul projet de connectivité est financé par collectivité. Cela fonctionne très bien dans le Sud, où de multiples fournisseurs veillent à la disponibilité de diverses connexions. Toutefois, étant donné que les incendies de forêt, les conditions météorologiques extrêmes et d'autres événements qui se produisent régulièrement dans l'Arctique peuvent facilement détruire des sections de câbles à fibre optique, la redondance devrait être l'objectif à atteindre. Le problème de la ligne de connectivité unique a été mis en évidence au cours de l'été 2023, lorsque des incendies de forêt ont détruit de grandes parties de l'Internet terrestre par fibre optique dans les Territoires du Nord-Ouest, ce qui a rendu les évacuations plus dangereuses en raison des pannes de communication qui ont contraint les fournisseurs de services à se démener pour effectuer les réparations.

Ainsi, cette politique visant à éviter le financement de projets redondants devrait être abrogée ou, à tout le moins, les collectivités du Nord devraient en être exonérées.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRE DE MANDAT

DE LA MINISTRE



GUDIE HUTCHINGS

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE RURAL

Continuer à gérer le Fonds pour la large bande et accélérer la prestation de services à large bande dans l'ensemble du Canada pour veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à Internet haute vitesse, et ce, peu importe l'endroit où ils vivent.

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 2.2 du CSAN : Fournir une connectivité à large bande rapide, fiable et abordable pour tous.

Objectif 2.4 du CSAN : Aménager des corridors polyvalents pour les services à large bande, l'énergie et le transport, y compris des connexions à des réseaux d'hydroélectricité.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR DE LA
CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE NAVALE

Bon nombre des projets décrits dans cette stratégie nécessitent des travaux de construction et d'entretien qui sont traditionnellement effectués dans le Sud. Cela restera le cas dans l'immédiat. Toutefois, à mesure que les nouvelles technologies et infrastructures sont déployées, les investissements adéquats combinés à une mobilisation de la communauté réfléchie peuvent garantir que les habitants sont formés à l'utilisation et à l'entretien de ces nouvelles technologies.

Au fur et à mesure que les capacités augmentent et que les collectivités se familiarisent avec ces nouvelles technologies, la formation au fonctionnement et à l'entretien peut servir de tremplin pour passer à la construction et à la fabrication. Il faudrait commencer à petite échelle et probablement dans les grandes collectivités du Nord telles que Yellowknife, Inuvik et Iqaluit. Il faut également tenir compte des spécificités culturelles et se concentrer sur l'attrait et le maintien en poste des employés inuits et autochtones du Nord. La formation doit être dispensée selon une méthode qui favorise la préservation et la transmission de la langue et des pratiques culturelles autochtones. En outre, il faut s'efforcer de maintenir en poste les habitants du Nord déjà employés et déployer des efforts dans les programmes de sensibilisation des jeunes pour s'assurer que les jeunes du Nord peuvent se rendre compte du parcours d'accès à des carrières qui leur donneront la possibilité de s'épanouir.

Prenons l'exemple de la construction de l'un des laboratoires mobiles mentionnés plus haut dans ce document. Un conteneur d'expédition est acheté, ainsi que des panneaux solaires, des éoliennes et des systèmes d'alimentation appropriés. Le revêtement de sol, les panneaux muraux, l'isolation, les systèmes d'alimentation appropriés et le câblage associé sont également achetés, de même que les tables, la plomberie et les accessoires (si nécessaire).

Une fois achetées, les différentes pièces sont assemblées à l'aide de techniques de construction, de menuiserie et de plomberie standard. Les seuls équipements spécialisés utilisés sont les panneaux solaires, les éoliennes et les systèmes d'alimentation, et les seules

connaissances spécialisées requises sont celles en électricité. La construction d'un laboratoire en entier peut être réalisée pour moins de 250 000 dollars.

La plupart des matières premières nécessaires à la construction d'un tel laboratoire sont déjà disponibles dans de nombreuses grandes et moyennes collectivités du Nord, de même que les connaissances en matière de construction pour tout achever, à l'exception des laboratoires scientifiques spécialisés et des systèmes électrotechniques verts. Il serait donc relativement simple de transférer la fabrication de ces laboratoires mobiles du Sud vers le Nord, moyennant quelques années de formation et de soutien logistique.

De nombreuses organisations travaillant dans le Nord tentent d'embaucher autant de locaux que possible. Toutefois, cela peut s'avérer difficile dans les domaines spécialisés. Pour prendre un exemple de la marine, il est relativement facile d'embaucher des exploitants de petits bateaux dans le Nord qui ont besoin d'une certification de Transports Canada (qui peut être obtenue en suivant un bref cours en ligne). Toutefois, il est difficile d'embaucher un équipage titulaire d'un brevet de matelot de quart à la passerelle, car pour obtenir l'attestation il faut suivre des cours pendant des mois et passer du temps de formation sur des navires en activité. Les navires de recherche efficaces exigent qu'un certain nombre de membres d'équipage soient titulaires de ces attestations pour être exploités en toute sécurité, et comme les programmes de certification sont principalement proposés dans le sud du Canada, il est très difficile de trouver des membres d'équipage potentiels qui en détiennent dans le nord du pays.

Au fur et à mesure que davantage de navires de recherche sont capables de travailler régulièrement dans le Nord, ils deviennent disponibles non seulement pour le travail scientifique, mais aussi pour aider à surmonter le plus grand obstacle au brevet de matelot de quart à la passerelle qui est la possibilité de passer du temps à bord d'un navire pour la formation dans l'Arctique. Les navires de recherche constituent une plateforme idéale pour ce type de formation, qui peut être dispensée aux côtés de scientifiques menant des recherches. Il s'agit d'une possibilité de formation qui débouchera sur des emplois significatifs dans des ouvrages maritimes essentiels dans le Nord et qui contribuera à créer un cycle vertueux de projets ayant des retombées à long terme pour les collectivités. À l'aide d'un investissement fédéral modeste et de partenariats réfléchis entre des organisations exploitant des navires de recherche et des établissements de formation (comme le Hay River Marine Training Centre ou le Bridge Watch Rating Program [programme de formation de matelot de quart à la passerelle] du Camosun College), il serait relativement facile de commencer à délivrer des brevets de matelot de quart à la passerelle dans le Nord.

Il ne s'agit là que de deux exemples parmi une longue liste de possibilités économiques qui peuvent être créées grâce à des investissements modérés et à des partenariats réfléchis.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



JONATHAN WILKINSON
MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Collaborer avec le ministre du Travail, pour favoriser l'adoption d'un projet de loi et de mesures exhaustives pour assurer une transition équitable. Ce travail s'appuiera sur les consultations menées auprès de travailleurs, de syndicats, de peuples autochtones, d'employeurs, de communautés, de provinces et de territoires. [...] Accroître l'inclusion dans la main-d'œuvre du secteur de l'énergie propre en créant plus d'occasions pour les femmes, les personnes LGBTQ2 et les autres personnes sous-représentées dans le secteur de l'énergie.



RANDY BOISSONNAULT
MINISTRE DE L'EMPLOI

Pour soutenir l'avenir et la qualité de vie des travailleurs et de leurs communautés dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone : aider le ministre des Ressources naturelles et le ministre du Travail à favoriser l'adoption d'un projet de loi et de mesures exhaustives pour assurer une transition équitable. Ce travail s'appuiera sur les consultations menées auprès de travailleurs, de syndicats, de peuples autochtones, d'employeurs, de communautés, de provinces et de territoires [...] combler les lacunes en matière de formation et de perfectionnement afin que tous les travailleurs canadiens puissent profiter des débouchés durables offerts par l'industrie des batteries.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 38 : Fournir un financement prévisible et flexible qui garantira que les partenaires autochtones ont la capacité de fournir des services liés aux pêches, à l'habitat et aux sciences ainsi que des services océaniques et maritimes. Fournir un financement prévisible et flexible pour garantir que les nations et les organisations autochtones ont la capacité de participer de manière effective aux processus consultatifs et de cogestion et à la prise de décisions liées à la gestion des ressources aquatiques et des océans. **(Pêches et Océans Canada)**

Priorité partagée 42 : Au moyen d'une consultation et d'une collaboration et de partenariats concrets avec les gouvernements, organisations, communautés autochtones et autres partenaires, promouvoir les aires marines protégées et de conservation autochtones afin de soutenir les engagements du Canada en matière de réconciliation et de conservation du milieu marin. **(Pêches et Océans Canada)**

Priorité partagée 102 : Déployer les efforts nécessaires pour soutenir le droit à l'autodétermination des peuples et des communautés autochtones sur les questions socioéconomiques, notamment l'accès à l'enseignement postsecondaire, à la formation professionnelle et à l'emploi. De tels efforts incluront les peuples autochtones, peu importe où ils résident. **(Emploi et Développement social Canada)**

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 1.8 du CSAN : Soutenir les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement des compétences continues, y compris les connaissances et les compétences autochtones.

Objectif 3.10 du CSAN : Maximiser les possibilités économiques découlant des investissements dans l'infrastructure.



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE :
ENTREtenir ET AMÉLIORER DES INFRASTRUCTURES MARITIMES
EN MAUVAIS ÉTAT

Les collectivités de l'Arctique manquent cruellement d'infrastructures maritimes, et celles qui existent sont souvent mal entretenues. Pour ne citer que quelques exemples : le quai communautaire d'Iqaluktuuttiaq, au Nunavut (où se situe la station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique) est sur le point de s'effondrer, l'infrastructure aquatique le long du fleuve Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, est régulièrement inaccessible en raison de l'augmentation du nombre d'inondations ou des niveaux d'eau extrêmement bas, et le quai d'Uqsuqtuuq, au Nunavut, est bien trop petit pour offrir un mouillage aux nombreux navires qui entrent régulièrement dans le port pour y mener des recherches scientifiques ou d'autres travaux.

En outre, il existe peu d'endroits dans le Nord où les navires peuvent être tirés hors de l'eau en toute sécurité. La saison de recherche marine dans l'Arctique est courte, deux à quatre mois seulement dans la plupart des régions, et l'impossibilité de sortir les navires signifie soit qu'ils doivent passer l'hiver dans le Sud, soit qu'il faut prendre le risque qu'ils aient à subir des réparations coûteuses après avoir été gelés dans l'eau (les mouvements de la glace peuvent facilement déformer les coques des bateaux).

Le gouvernement fédéral doit investir de manière concertée dans l'entretien des infrastructures aquatiques existantes et dans la réalisation d'études, suivies d'investissements, sur le développement de nouvelles installations portuaires dans des endroits stratégiques.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU CANADA

LETTRES DE MANDAT

DES MINISTRES



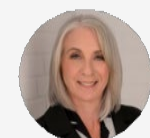
PABLO RODRIGUEZ
MINISTRE DES TRANSPORTS

Achever l'Examen de la modernisation des ports dans le but d'actualiser les structures de gouvernance qui favorisent l'investissement dans les ports canadiens.



FRANÇOIS-PHILIPPE CHAMPAGNE
MINISTRE DE L'INNOVATION,
DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Soutenir la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et la ministre de la Défense nationale à renouveler les flottes de la Garde côtière canadienne et de la Marine royale canadienne, à faire progresser l'industrie de la construction navale, y compris le processus d'ajout d'un troisième chantier naval en tant que partenaire stratégique à la Stratégie nationale en matière de construction navale, à créer des emplois pour la classe moyenne et à veiller à ce que le Canada dispose des navires modernes dont il a besoin.

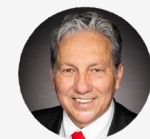


PATTY HAJDU
MINISTRE DES SERVICES AUX
AUTOCHTONES

[...] en partenariat avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, continuer à investir dans l'immédiat et à long terme pour soutenir les travaux en cours visant à combler les lacunes dans les infrastructures d'ici 2030.



GARY ANANDASANGAREE
MINISTRE DES RELATIONS
COURONNE-AUTOCHTONES



DAN VANDAL
MINISTRE DES AFFAIRES DU NORD



GUDIE HUTCHINGS
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE RURAL

Participer à l'établissement de priorités relatives aux infrastructures rurales, conformément à la stratégie globale du gouvernement en matière d'infrastructure.



DIANE LEBOUTHILLIER

MINISTRE DES PÊCHES,
DES OCÉANS ET DE LA GARDE
CÔTIÈRE CANADIENNE

Continuer de favoriser les améliorations aux ports pour petits bateaux et travailler à ce que nos investissements dans les ports se traduisent par une infrastructure qui soit résiliente sur le plan climatique et qui serve les besoins de l'industrie des pêches et ceux des populations locales.



SEAN FRASER

MINISTRE DU LOGEMENT, DE
L'INFRASTRUCTURE ET DES
COLLECTIVITÉS

Continuer de réaliser des investissements importants dans les infrastructures partout au pays. Vous devrez accorder la priorité à la réalisation dans les échéanciers prévus de nos investissements générateurs de croissance dans le transport en commun, l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale. Ces investissements devront viser à stimuler la croissance économique, renforcer la résilience aux changements climatiques, réduire les émissions et créer de bons emplois pour la classe moyenne à l'aide d'infrastructures qui améliorent la qualité de vie des Canadiens.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité des Premières Nations 15 : Poursuivre les travaux avec les Premières Nations pour combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les réserves en fonction des priorités établies par les communautés, dans le but d'améliorer la prestation actuelle des services (y compris l'augmentation du nombre de logements) en plus de soutenir l'accroissement de la capacité des Premières Nations en matière de gouvernance, de gestion et de planification du logement. **(Services aux Autochtones Canada)**

Priorités des Inuits 16 : Soutenir l'autodétermination des Inuits dans l'Inuit Nunangat, notamment grâce aux investissements de la Défense nationale dans des infrastructures polyvalentes qui répondent aux besoins des Inuits, lorsque cela est possible. **(Ministère de la Défense nationale)**

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 2.1 du CSAN : Réaliser des investissements dans des projets d'infrastructure importants.

Objectif 2.3 du CSAN : Accroître l'infrastructure et les opérations de transport multimodal pour relier les communautés aux débouchés canadiens et internationaux, ainsi qu'améliorer l'accès aux services essentiels.

Objectif 2.4 du CSAN : Aménager des corridors polyvalents pour les services à large bande, l'énergie et le transport, y compris des connexions à des réseaux d'hydroélectricité.

PILIER 4 — GESTION DES DONNÉES SUR L'ARCTIQUE



PRIORITÉ DE LA POLITIQUE : ÉTABLIR DES NORMES POUR LES DONNÉES DE RECHERCHE ET AMÉLIORER LA GESTION DES DONNÉES SUR L'ARCTIQUE

De nombreux groupes, tant canadiens qu'internationaux, produisent de plus en plus de données sur l'Arctique, d'où la nécessité d'améliorer l'interopérabilité, les normes et l'échange par le biais de dépôts de données.

À l'heure actuelle, il existe peu de normes officiellement reconnues dans le domaine de la recherche arctique. Les méthodes d'analyse de la température de l'air, de la salinité de l'eau ou du déplacement des troupes de caribous peuvent varier considérablement d'une institution à l'autre. Il est donc extrêmement difficile de comparer les résultats, de créer des ensembles de « mégadonnées » ou d'adopter une approche systémique pour comprendre l'Arctique dans son ensemble.

Même si nous parvenons à un stade où les recherches en cours suffisent à comprendre correctement l'Arctique, l'absence de normes de données reste un sérieux obstacle pour tirer des conclusions significatives à partir de celles-ci. Le Canada a besoin de normes et d'interopérabilité pour prendre des décisions fondées sur des données probantes et proactives en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des risques climatiques. Ce problème est d'autant plus urgent que la communauté scientifique accélère la collecte de données et que les systèmes de stockage et de diffusion des données restent à la traîne.

Des investissements ont été réalisés ces dernières années pour soutenir la collecte de données, mais l'accès à ces données reste déconnecté, dissocié et difficile. L'enjeu est double : les données doivent être normalisées, mais aussi accessibles dans des dépôts centraux, publics et abordables.

Actuellement, les données sont conservées dans diverses bases de données, ce qui les rend difficiles d'accès pour les chercheurs. Par exemple, les métadonnées peuvent être conservées dans une base de données, les données primaires dans une autre, et les rapports et publications dans une troisième. Des organisations telles que le Consortium canadien pour l'interopérabilité des données sur l'Arctique travaillent à développer une infrastructure de données de recherche sur l'Arctique qui « faciliterait la découverte d'informations grâce à de nombreux types de données, tant qualitatives que quantitatives; permettrait l'interopérabilité entre les infrastructures de données sur l'Arctique existantes, établirait des normes d'échange de métadonnées et de données canadiennes sur l'Arctique qui faciliteraient la communication de données à l'échelle internationale, et serait accessible à un large public d'utilisateurs [TRADUCTION] ». Essentiellement, ils œuvrent à la construction d'un « réseau de réseaux » consultable afin de faciliter la recherche de données et l'adoption de normes qui rendront les données plus uniformes, interopérables et plus faciles à comprendre, à combiner et à visualiser.

Le Consortium canadien pour l'interopérabilité des données sur l'Arctique et ses partenaires s'efforcent également de déterminer la meilleure façon d'adopter des normes pour les données sur l'Arctique qui soient efficaces, équitables et déterminées par les populations autochtones du Nord et d'autres parties prenantes appropriées.

Le gouvernement fédéral a soutenu cette initiative par l'intermédiaire d'une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation. Toutefois, il faudra de nombreuses années et de nombreuses phases pour la mener à bien, et un soutien fédéral continu sera nécessaire.

HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION DE LA DNUDPA

Priorité partagée 30 : Continuer de soutenir la souveraineté des données autochtones et les stratégies de données dirigées par les Autochtones grâce à des options législatives, réglementaires et politiques afin de permettre aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis de disposer de capacités suffisantes et durables, nécessaires au contrôle, à la gestion, à la protection et à l'utilisation de leurs données dans le but d'offrir des services efficaces à leurs populations, de raconter leurs propres histoires, de participer aux processus décisionnels fédéraux sur les questions qui les touchent et de réaliser leurs visions respectives de l'autodétermination. **(Services aux Autochtones Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, divers ministères).**

HARMONISATION AVEC LE CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

Objectif 4.8 du CSAN : Soutenir l'élaboration de méthodes de collecte, de production et d'évaluation de données spécifiquement axées sur les populations de l'Arctique et du Nord.

Objectif 4.9 du CSAN : Réduire les obstacles afin de permettre aux détenteurs de connaissances et aux organisations autochtones d'accéder au financement de la recherche.



Conclusion

La valeur et les possibilités de l'Arctique sont de plus en plus reconnues; cependant, il n'a jamais été aussi nécessaire de veiller à l'adoption d'une approche autochtone à l'égard du développement de la région. Si le Canada a déjà pris des mesures pour répondre aux besoins les plus pressants dans le Nord, les priorités soulevées par les collectivités autochtones locales progressent lentement.

Si des politiques novatrices telles que le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord et le plan d'action de la DNUDPA constituent un pas important dans la bonne direction, il reste important de compléter ces approches par des recommandations stratégiques ciblées, telles que celles décrites dans la présente stratégie.

L'adoption d'une stratégie canadienne assortie de tactiques de mise en œuvre claires — tout en collaborant avec des consortiums internationaux, des organisations à but non lucratif, des universités et des instituts de recherche canadiens et en veillant à ce que les peuples autochtones du Nord aient la possibilité de diriger ces efforts dans l'intérêt de leurs collectivités — constituera une grande étape vers un Arctique canadien plus fort, plus résilient et mieux compris. Alors que le Canada s'engage dans cette voie aux côtés de ses partenaires autochtones de l'Arctique, la stratégie décrite dans le présent document est appelée à jouer un rôle de premier plan pour faire en sorte que la vision d'un Arctique inclusif et prospère devienne une réalité.

RÉFÉRENCES

Armitage *et al.*, « Co-management and co-production of knowledge : Learning to adapt in Canada's Arctic », *Global Environmental Change*, vol. 21, n° 3, 2011, p. 25-38.

Ellam Yua, J. Raymond-Yakoubian, R. Aluaq Daniel et C. Behe, « A framework for co-production of knowledge in the context of Arctic research », *Ecology and Society*, vol. 27, n° 1, 2022, p. 34, <https://doi.org/10.5751/ES-12960-270134>.

Insitut Nordique du Québec (INDQ), *Lignes directrices pour la recherche : Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec*, 2017.

Inuit Tapiriit Kanatami, *National Inuit strategy on research*, ITK, Ottawa (Ontario), 2018, 48 p.

GIEC, *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*, 2021. Contribution du Groupe de travail I au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M. I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J. B. R. Matthews, T. K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekci, R. Yu et B. Zhou (dir.)], Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, É.-U, Sous presse, <https://doi.org/10.1017/9781009157896>.

Jakobsson, M., Mayer, L. A., Bringensparr, C. *et al.*, « The International Bathymetric Chart of the Arctic Ocean Version 4.0 », *Scientific Data*, vol. 7, n° 176, 2020, <https://doi.org/10.1038/s41597-020-0520-9>.

Nunavut Tunngavik, *Nunavut Infrastructure Gap*, Iqaluit (Nunavut), 2020, p. 6, 30, [https://www.tunngavik.com/files/2020/10/2020.10.20-Nunavuts Infrastructure Gap Report vf.pdf](https://www.tunngavik.com/files/2020/10/2020.10.20-Nunavuts%20Infrastructure%20Gap%20Report%20vf.pdf).

Pedersen *et al.*, « SciIQ: an invitation and recommendations to combine science and Inuit Qaujimaqatunqangit for meaningful engagement of Inuit communities in research », *Arctic Science*, vol. 6, n° 3, 2020, p. 326-339.

Peltier, C., « An application of two-eyed seeing: Indigenous research methods with participatory action research », *International journal of qualitative methods*, vol. 17, n° 1, 2018, p.12.

Gardner Pinfold Statistical and Economic Analysis Series, publication n° 1-1, 125 p.

Sala, E., Mayorga, J., Bradley, D., Cabral, R. B., Atwood, T. B., Auber, A., Lubchenco, J. *et al.*, « Protecting the global ocean for biodiversity, food and climate », *Nature*, vol. 592, n° 7854, 2021, p. 397-402.

Sénat du Canada, « Le Grand Nord : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada », 2019, <https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-42-1/arct-grand-nord/>.

Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Commission de vérité et réconciliation : Appels à l'action*, Winnipeg, Canada, 2015, https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-8-2015-fra.pdf.

Nations Unies, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, 107^e séance plénière, 13 septembre 2007, https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf.

Wong, Ballegooyen, Ignace, Johnson et Swanson, « Towards reconciliation : 10 Calls to Action to natural scientists working in Canada », *FACETS*, vol. 5, n° 1, 2020, p. 769-783.